



Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), Rome, 2025

Le plaidoyer, un levier de transformation

Le plaidoyer d'AVSF : principes et positionnement

Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) agit depuis près de 50 ans aux côtés des communautés rurales pour soutenir des systèmes alimentaires justes et durables. **De l'action locale aux politiques publiques**, l'association articule actions opérationnelles, production de connaissances, renforcement des acteurs locaux et plaidoyer.

Ce dernier constitue **un levier essentiel de transformation et de changement d'échelle**. Il contribue à faire évoluer les politiques publiques, les cadres réglementaires et les pratiques des acteurs publics et privés, et créer ainsi un environnement favorable aux agricultures familiales, à l'agroécologie et à la souveraineté alimentaire.

Le plaidoyer d'AVSF s'appuie sur trois leviers d'influence complémentaires :

- la contribution directe aux politiques publiques et aux processus législatifs en France, en Europe et dans les espaces onusiens ;
- l'appui et conseil à ses partenaires des pays de coopération (organisations paysannes, réseaux de la société civile...) dans leurs stratégies et campagnes d'influence ;
- et la communication d'influence, pour éclairer le débat public et faire évoluer les récits dominants.

Cette approche articule les échelles locales, nationales et internationales. **Les positions et les solutions portées par AVSF sont nourries par les réalités des projets et les dynamiques de ses partenaires, dans les pays de coopération.**

Convaincue que l'impact est renforcé par l'action collective, AVSF mène la majorité de ses actions de plaidoyer au sein de coalitions (composées d'ONG, d'organisations et réseaux paysans, d'acteurs de la recherche ou des entreprises de l'économie sociale et solidaire)

Un plaidoyer au service de la justice sociale, environnementale et sanitaire

Les actions de plaidoyer portées ou appuyées par AVSF visent à promouvoir des politiques publiques favorables à :

- des systèmes agricoles, alimentaires et d'élevage plus justes et durables ;
- l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, en particulier les plus vulnérables ;
- la préservation des écosystèmes, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ;
- la santé humaine, animale et environnementale, dans une approche intégrée One Health ;
- au renforcement des capacités et du pouvoir d'agir des organisations paysannes et pastorales ;
- une action publique inclusive, cohérente et fondée sur l'expertise des acteurs de terrain.

Ces objectifs reposent sur un **soutien actif à nos partenaires et aux autres acteurs de la société civile des pays de coopération**, afin qu'ils puissent définir, porter et défendre leurs propres priorités de plaidoyer auprès de leurs gouvernements et institutions régionales.

Principaux enjeux au cœur du plaidoyer d'AVSF (2025-2030)

Faire de l'approche One Health une réalité dans les territoires

AVSF s'investit pour faire de l'approche One Health (Une seule santé) une approche pleinement opérationnelle, au-delà des principes, et favoriser sa traduction en politiques

publiques concrètes aux niveaux national et territorial.

Cet engagement se traduit par :

- la défense de politiques plus encadrantes concernant les **pesticides dangereux**, avec notamment l'interdiction de leur exportation depuis l'UE et un meilleur contrôle de leur usage et de leur commercialisation dans les pays partenaires ;
- l'appui aux organisations de la société civile du Sud dans leurs actions de plaidoyer pour des politiques agricoles et sanitaires favorables à la santé humaine, animale et des écosystèmes ;
- la reconnaissance institutionnelle de dispositifs clés comme les **auxiliaires d'élevage**, leur statut, leur formation et leur intégration dans les politiques publiques de santé animale.

AVSF a joué un rôle déterminant dans la structuration, la légitimation et la reconnaissance des Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA), à Madagascar comme dans les cadres internationaux.

Dans le sud de Madagascar, AVSF a co-construit avec les autorités publiques et les services vétérinaires un cadre harmonisé pour les ACSA. Cette démarche a conduit au déploiement d'un réseau d'agents de proximité couvrant des zones rurales isolées et la validation officielle de référentiels métier, de formation et de certification.

En parallèle, AVSF et VSF International ont porté ce modèle auprès de l'OMSA, contribuant à la reconnaissance officielle du rôle des ACSA et à l'adoption, en 2024, de lignes directrices internationales sur leurs compétences et leur formation.

Défendre des systèmes alimentaires justes, durables et fondés sur l'agroécologie

AVSF porte un plaidoyer en faveur de systèmes alimentaires plus justes et durables, fondés sur le **droit à l'alimentation**, la souveraineté alimentaire et la résilience des territoires.

Cet axe se décline notamment par :

- la contribution aux processus français et internationaux sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (GISA - Groupe Interministériel pour la Sécurité Alimentaire, CSA - Comité mondial pour la sécurité alimentaire) ;
- la défense des solutions portées par les paysans et paysannes du Sud pratiquant l'agroécologie ;
- le renforcement des liens entre politiques agricoles, nutritionnelles, climatiques et sociales.

AVSF a fait entendre la voix de la société civile dans des espaces internationaux stratégiques comme le Comité mondial de la sécurité alimentaire (CSA). Grâce à sa participation active, AVSF contribue à l'élaboration de recommandations politiques adoptées par les États, notamment avec les propositions portées par la société civile, comme en 2025 sur les systèmes alimentaires urbains et périurbains.

Promouvoir des filières agricoles équitables et adaptées aux agricultures familiales

AVSF s'engage pour des politiques agricoles, commerciales et de régulation des filières qui permettent aux producteurs et productrices du Sud de vivre dignement de leur travail et de valoriser une production de qualité.

Cela concerne en particulier :

- **la promotion des circuits courts** entre producteurs et consommateurs, en particulier pour l'approvisionnement des marchés publics ;
- **la régulation des filières de matières premières agricoles** (cacao, produits biologiques et issus du commerce équitable) ;
- **la défense du commerce équitable comme moyen de garantir une juste rémunération** des producteurs et productrices, la transparence des volumes et des prix et une meilleure répartition de la valeur ajoutée.

Dans les pays de coopération, AVSF appuie les organisations de producteurs et productrices afin qu'elles influencent l'adaptation des cadres réglementaires nationaux aux réalités des agricultures paysannes, notamment dans la mise en œuvre de normes internationales. L'objectif est de promouvoir des dispositifs inclusifs (coûts de certification adaptés, reconnaissance des systèmes collectifs de certification, accès aux marchés) et d'éviter l'exclusion des petits producteurs et productrices.

AVSF défend notamment des dispositifs de mise en conformité avec de nouvelles réglementations européennes (RDUE ou bio) qui ne pénalisent pas les petits producteurs et productrices et qui reconnaissent leur rôle central dans la durabilité des filières.

En 2025, AVSF a facilité une alliance inédite entre organisations de producteurs et productrices de cacao d'Afrique et d'Amérique latine, leur permettant de porter une voix commune auprès d'instances internationales comme la Commission européenne et l'Organisation internationale du cacao. Cette dynamique a conduit à leur intégration dans un groupe de travail international sur les prix et la production.

Reconnaître et soutenir un élevage durablement socialement juste

L'élevage joue un rôle fondamental pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la valorisation des territoires. AVSF défend un **élevage familial et pastoral inscrit dans les principes de l'agroécologie**, par sa durabilité et sa résilience. Elle agit pour que les politiques publiques prennent pleinement en compte les réalités et les contraintes des systèmes d'élevage extensifs et pastoraux.

Le plaidoyer d'AVSF s'articule autour de plusieurs priorités :

- la reconnaissance et le soutien des **organisations pastorales**, notamment dans la mise en œuvre effective des codes pastoraux et des politiques agricoles dans les pays sahéliens ou en Mongolie ;
- l'intégration de l'élevage durable dans les politiques nationales agricoles, climatiques et de développement rural, notamment pour favoriser une gestion durable des territoires pastoraux, ainsi que la protection et la récupération de terres parfois dégradées ;
- la valorisation des savoir-faire pastoraux dans les arènes internationales (COP, processus onusiens).

Dans les pays de coopération, AVSF accompagne les organisations pastorales afin qu'elles puissent faire valoir leurs droits, participer à l'élaboration des politiques publiques et contribuer à la mise en œuvre effective des cadres existants (codes pastoraux, politiques nationales).

Faire de l'agroécologie un levier pour le climat et la biodiversité

AVSF plaide pour la reconnaissance de l'agroécologie comme **levier majeur d'adaptation au changement climatique**, d'atténuation de ses effets et de préservation de la biodiversité.

Les actions portent sur :

- le dialogue avec les institutions françaises et les bailleurs pour une meilleure prise en compte de l'agroécologie dans les politiques climatiques et de biodiversité ;
- la participation aux espaces de concertation de la société civile ;
- la mise en cohérence des politiques de développement, agricoles et environnementales.

Défendre l'accès aux ressources naturelles et le pouvoir d'agir des paysannes et paysans

AVSF porte depuis de nombreuses années un plaidoyer pour garantir l'accès des paysannes et paysans à la terre, à l'eau, aux semences et aux forêts, et leur permettre de gérer collectivement ces ressources naturelles, qui constituent des biens communs.

Sans accès sécurisé à ces ressources, les paysannes et paysans ne peuvent ni vivre dignement de leur travail, ni contribuer durablement à nourrir leurs communautés. AVSF agit pour faire reconnaître leurs droits, leur rôle économique et social et leur capacité à gérer collectivement les ressources dont dépendent leurs activités et leurs territoires.

AVSF et ses partenaires colombiens ont notamment joué un rôle clé dans des processus législatifs en Colombie. Ils ont participé à l'élaboration d'un projet de loi sur l'agroécologie et contribué, en 2025, à l'élaboration de la loi sur la reconnaissance des territoires paysans agro-alimentaires.

Défendre la solidarité internationale et l'aide publique au développement

L'APD fait aujourd'hui l'objet de remises en cause et de coupes budgétaires inédites. Au sein de Coordination SUD, AVSF défend cette politique publique essentielle et sensibilise les parlementaires et les pouvoirs publics à son utilité et à son impact.

Ce plaidoyer contribue également à préserver l'adhésion du grand public, en rappelant que **la solidarité internationale constitue à la fois un levier majeur de lutte contre la pauvreté et les vulnérabilités et un investissement pour notre avenir commun** : sécurité alimentaire, lutte contre le changement climatique, prévention des pandémies et stabilité des territoires.

Dans un contexte de contraintes budgétaires en France comme en Europe, l'enjeu est donc de préserver une aide publique au développement à la hauteur des besoins et des engagements internationaux de la France, tout en soutenant l'action des sociétés civiles françaises et partenaires, déjà durement affectée par ces réductions de financement.